



**Saint-Constant**

## AVIS DE SÉANCE EXTRAORDINAIRE

AVIS est donné par la greffière qu'une séance extraordinaire du Conseil municipal est convoquée par les présentes par monsieur le maire Jean-Claude Boyer pour être tenue à l'hôtel de ville (par présence ou par vidéo conférence) sans la présence du public, tel que requis par l'arrêté ministériel 2020-074 du 2 octobre 2020 afin de minimiser les risques de propagation du coronavirus, le mardi 13 octobre 2020 à 18h, et que le sujet suivant sera pris en considération :

1. Adoption – Mémoire au Comité consultatif ayant pour mandat de piloter la réflexion en regard du livre vert sur la réalité policière au Québec déposé le 18 décembre 2019;
2. Période de questions.

Donné à Saint-Constant, 8 octobre 2020.



Me Sophie Laflamme, greffière  
Directrice du Service des affaires juridiques et greffe

La séance sera enregistrée. L'enregistrement audio sera rendu publique, dès que possible.

Toute question relative à un point porté à l'ordre du jour doit être transmise à l'adresse courriel suivante :

[greffe@saint-constant.ca](mailto:greffe@saint-constant.ca)

Le procès-verbal sera également mis en ligne dans les meilleurs délais.

**Affaires juridiques et greffe**

Adresse postale  
147, rue Saint-Pierre  
Saint-Constant, QC J5A 2G9

B 450 638-2010  
[greffe@saint-constant.ca](mailto:greffe@saint-constant.ca)

[saint-constant.ca](http://saint-constant.ca)